



ASSOCIATION DES MAIRES ET PRÉSIDENTS ■ ■ ■
D'EPCI DES CÔTES-D'ARMOR

AMF22 INFOS



Directeur de la Publication : Loïc RAOULT – **Rédacteur** : Frédéric LE MOULLEC
Membre du Comité de rédaction : Carine DESGUÉ

INFORMATIONS DÉPARTEMENTALES

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale 22 Les Territoriales de Bretagne – 08-12-23

Le Colloque annuel « Les Territoriales de Bretagne » se tiendra le **vendredi 8 décembre 2023** au Palais des Congrès et des Expositions de Saint-Brieuc avec pour thème principal « **Un nouveau rapport au travail, vraiment ?** ».

Rendez-vous à l'adresse suivante pour **vous inscrire** et **télécharger le programme** :

https://www.cdg22.fr/jcms/prod_198763/fr/territoriales-de-bretagne-inscrivez-vous

Atelier ARIC / AMF 22

Gouvernance des collectivités : quand plusieurs générations cohabitent !

L'Aric et l'Association des maires et présidents d'Epci des Côtes d'Armor proposent dans le cadre des Territoriales de Bretagne organisées par le CDG 22 le 8 décembre prochain à Saint-Brieuc un atelier à destination des élus locaux intitulé : "Gouvernance des collectivités : quand plusieurs générations cohabitent !

Au programme : " Comment mobiliser de jeunes élus dans la vie politique locale avec toutes les contraintes de la fonction ? Comment bénéficier de l'expérience des anciens collaborateurs pour transmettre aux nouvelles recrues ? Comment fidéliser les jeunes professionnels dans les métiers territoriaux et réussir la greffe avec les plus âgés ?"

Quatre élus apporteront leurs témoignages lors de ce cet atelier qui se déroulera de 14h à 16h au Palais des congrès et des expositions de Saint-Brieuc/Ploufragan

- Philippe Cochaud, maire d'Orgères (35)
- Nathalie Beauvy, maire de Saint-Alban et vice-présidente de Lamballe Terre et Mer (22)
- Philippe Le Goux, maire de Pléguen (22)
- Léna Berthelot, maire de Plougoumelen, vice-présidente de Golf du Morbihan Vannes Agglomération (56)

Contacts :

ARIC

13 place des marelles
35573 CHANTEPIE Cedex
02 99 41 50 07
www.aric.asso.fr

CDG 22

Territoriales de Bretagne
02 96 58 64 00
territoriales@cdg22.fr
www.cdg22.fr

Groupement de Défense Sanitaire Apicole 22 (GDSA 22)

1^{er} bilan : piégeage de frelons asiatiques

Vous trouverez en **annexe 1**, un **1^{er} bilan de la campagne 2023 de piégeage des frelons asiatiques**.

Préfecture des Côtes d'Armor

FIPD – Appel à projets 2024 / MILDECA – Appel à projets 2024

Vous trouverez en **annexe 2**, la **notice d'information** relative à l'appel à projets 2024 du **Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD)**.

Vous trouverez en **annexe 3**, la **notice d'information** relative à l'appel à projets 2024 de la **Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues Et les Conduites Addictives (MILDECA)**.

Orange – Suite à la Tempête Ciaran

Équipes, techniciens Orange et personnels sous-traitants : pleinement mobilisés

Message de la part de Monsieur Erwan LE GORJU, Directeur Relations Collectivités Côtes d'Armor, Orange

L'ensemble des équipes, techniciens Orange et partenaires sous-traitants, sont pleinement mobilisés depuis la nuit du 1^{er} au 2 novembre, avec le renfort d'équipes en provenance de toute la France.

Nous constatons que beaucoup de personnes ne se sont pas signalées en panne auprès de leurs opérateurs commerciaux.

Nous invitons les clients Orange à contacter notre Service clients 3900, pour disposer d'une solution de continuité de service. A titre illustratif, Orange propose à ses clients particuliers le prêt d'un mobile simple d'utilisation ou un crédit de 4h d'appels depuis une ligne mobile Orange à utiliser vers les mobiles et les fixes de France métropolitaine en cas de panne sur le réseau fixe.

Et cas de panne des services internet, TV ou téléphone fixe, Orange propose à ses clients deux solutions permettant de recréer un réseau wifi en utilisant le réseau mobile Orange à son domicile : le partage de connexion et le prêt d'Airbox.

Le signalement des dommages sur le réseau Orange

Si ce n'est pas déjà fait, nous vous invitons à signaler tous les dommages sur le réseau Orange (câbles décrochés, poteaux endommagés...) sur votre commune directement sur internet à l'adresse suivante : <https://signal-reseaux.orange.fr> ; ou directement depuis un mobile <https://dommages-reseaux.orange.fr/> ouvert à tous ; en veillant à bien renseigner le numéro du poteau concerné (indiqué sur une étiquette bleue sur les poteaux Orange et blanche sur les poteaux Megalis), ajouter si possible une photo et une description détaillée de la situation (localisation...), afin de faciliter et d'optimiser les interventions de nos équipes techniques

Le dégagement des accotements et talus

Nos opérations dépendent en partie du dégagement des obstacles (arbres...) par les riverains à proximité des réseaux ; la plantation de nouveaux poteaux et le tirage des câbles nécessitent des accotements et talus accessibles.

Un arrêté permanent de circulation

Afin de raccourcir nos délais d'intervention et de gagner en agilité une fois dans la commune, si nous n'avons pas d'arrêté de circulation, nous ne pouvons pas changer de rue, ni de hameau. Un arrêté permanent communal (de 6 mois) nous faciliterait la tâche. Aussi, à partir de l'exemple joint, pourriez-vous nous établir un arrêté de la sorte en retour d'email à erwan.legorju@orange.com

Bien évidemment, nous continuons de faire des demandes de DICT auprès de concessionnaires chaque fois que nécessaire.

Pour les routes départementales, nous possédons déjà un arrêté permanent.

Une fois ces actions terminées, un retour de votre part par mail sur l'adresse tempete.ciaran@orange.com permettra à nos équipes techniques de planifier au mieux les interventions sur votre territoire.

INFORMATION RÉGIONALE

Mégalis Bretagne

Webinaire – Bases adresses locales – 05-12-23 à 14 h

Mégalis Bretagne organise le 5 décembre 2023 à 14 h, un webinaire sur des témoignages de communes pour la constitution de leurs bases adresses locales.

Lien vers l'événement pour s'inscrire : <https://services.megalis.bretagne.bzh/actualite/un-webinaire-dedie-a-ladresse-pour-les-communes/>

INFORMATIONS NATIONALES

Communiqués de Presse de l'AMF Nationale

Reconnaître et soutenir l'engagement des élus municipaux et intercommunaux : les propositions de l'AMF pour la démocratie locale

Le communiqué de presse est disponible à l'adresse suivante :

<https://www.amf.asso.fr/documents-reconnaître-soutenir-lengagement-elus-municipaux-intercommunaux-les-propositions-lamf-pour-la-democratie-locale/41939>

L'Association des Maires et France et la Protection Civile lancent un appel à la solidarité et aux dons financiers pour les sinistrés de la dépression Elisa

Le communiqué de presse est disponible à l'adresse suivante :

<https://www.amf.asso.fr/documents-lassociation-maires-france-la-protection-civile-lancent-un-appel-la-solidarite-aux-dons-financiers-pour-les-sinistres-la-depression-elisa/41959>

La lutte contre les violences faites aux femmes : grande cause AMF du mandat 2020-2026

Le communiqué de presse est disponible à l'adresse suivante :

<https://www.amf.asso.fr/documents-la-lutte-contre-les-violences-faites-aux-femmes-grande-cause-amf-du-mandat-2020-2026/41971>